

INTITULE DU POSTE

ENSA VERSAILLES-2023-1421413-MCF STA cat 1

INTITULE LONG DU POSTE

Maitre ou maitresse de conférences / Sciences et techniques pour l'architecture /
Catégorie 1

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Corps	MCF
Catégorie	A
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2024

LOCALISATION DU POSTE

Région	Ile-de-France
Département	Yvelines
Adresse	5 avenue de Sceaux - 78006 Versailles

EMPLOYEUR – *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement*

L'ÉNSA Versailles fonde sa singularité sur la qualité et la variété de ses enseignants. Le dialogue permanent entre les enseignants, l'administration et les étudiants entretient la réactivité de l'école. Tout en se positionnant sur des sujets précis, l'école évite tout positionnement doctrinal. Le dynamisme de ses instances lui permet de s'adapter rapidement à l'actualité des problématiques soumises à la profession architecturale.

Les enseignants ont la liberté de développer les sujets qu'ils estiment les plus importants, qu'ils soient d'actualité ou bien fondamentaux. Cette liberté, si elle peut être individuelle au départ, tend généralement à devenir collective. C'est ainsi qu'a été développée l'organisation du Master autour de trois questions triennales afin de proposer une géométrie adaptable pour que chacun puisse travailler sur ses spécialités sans renoncer au collectif.

Trois principes fondamentaux organisent la formation en projet : la conception sur les grands territoires et le paysage du XXI^e siècle ; la maîtrise d'un savoir-faire plastique en représentation du projet ; la transdisciplinarité qui croise l'enseignement du projet avec arts plastiques, les SHSA ou encore l'expérimentation technique.

L'ÉNSA Versailles propose également un master spécialisé, une formation HMNOP, une préparation au concours AUE, une formation post-master (Mastere), un double diplôme architecte-ingénieur et une formation professionnelle au diplôme d'État d'architecte (DEA).

DESCRIPTIF DU SERVICE – *présentation des activités scientifiques de l'école*

La recherche se structure au sein d'un laboratoire, le LéaV, autour de quatre axes thématiques : Matières à expérimentation ; Métropolisation et développement territorial ; Héritage, patrimoine et création ; Espaces, corps et sensibilités. Les chercheurs, pour la plupart enseignants à l'école, entretiennent le lien indispensable entre enseignement et recherche.

L'ÉNSA Versailles prépare au doctorat en architecture qu'elle co-délivre avec l'Université Paris-Saclay, ainsi qu'avec CY Cergy Paris Université, et plus particulièrement son Ecole Universitaire de Recherche, avec laquelle elle développe le doctorat par le projet.

Le projet d'établissement s'articule autour de la création d'un plan étudiant, de nouvelles formations (culture de l'expérimentation, post-diplôme dédiées au logement et à la transition écologique, petite école d'architecture) et de lieux innovants (fablab, espaces pour l'expérimentation à grande échelle).

L'ÉNSA Versailles se distingue enfin par son centre de création d'art contemporain, la Maréchalerie, qui permet de croiser les regards architecturaux, artistiques, sociaux.

DESCRIPTIF DU POSTE – *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution*

Discipline : Construction Ingénierie et Maîtrise des Ambiances (CIMA) Cat. 1

Profil « Énergie-Climat »

Les enseignements STA donnent aux étudiants une connaissance solide des disciplines mobilisées dans la construction : sciences des matériaux, conception des structures et des enveloppes, thermodynamique, thermique, ventilation, lumière, acoustique.

Ils visent à décloisonner ces différentes disciplines pour les articuler à la conception architecturale. Ils réinterrogent ces connaissances pour développer un esprit critique, à l'opposé d'une culture de prescription de solutions normalisées.

Une part importante de l'enseignement est dédiée à l'apprentissage expérientiel, au travers de TD et workshops.

Licence :

La L1 est une année d'activation des bases Scientifiques (statique, connaissance des matériaux, concepts de thermodynamique). La L2 est une année de déploiement des Techniques (conception des structures et des enveloppes, RDM, bioclimatisme, calcul thermique).

La L3 approfondit l'enseignement par l'Application de ces connaissances scientifiques et techniques au sein de la conception architecturale, notamment par des enseignements directement impliqués dans les ateliers de projet.

Master :

Le Master est une initiation à la recherche avec le séminaire de Mémoires de Fin d'Etudes « Matière à expérimentation », qui développe une approche expérimentale et réflexive de l'art de bâtir.

Les enseignants STA sont aussi mobilisés dans certains ateliers de projet et PFE.

Charge d'enseignement spécifique au poste :

Le/La candidat·e aura la charge de reconfigurer les enseignements CM et TD de licence relatifs à la physique du bâtiment, notamment les aspects énergétiques et climatiques, tant du point de vue des équipements techniques que des dispositifs architecturaux dits « passifs ». Une bonne connaissance des méthodes d'analyse de cycle de vie est souhaitée.

Il/Elle devra en assurer la coordination en relation avec les autres années, et savoir mobiliser un réseau d'intervenants ponctuels spécialisés.

Il/Elle devra favoriser les liens entre ses enseignements et la pratique du projet architectural.

Il/Elle pourra être amené·e à participer aux formations complémentaires telles que la double formation Architecte-Ingénieur avec CY Tech ou le Mastère TEC XX, en lien avec la recherche universitaire, au niveau du cycle master.

Le/La candidat·e devra s'impliquer en Master dans le séminaire de mémoire « matière à expérimentation » (MFE et PFE mention recherche), sur des problématiques d'énergie, de confort et de climat.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques*

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Implication dans la gouvernance et le rayonnement de l'école :

Participations aux activités scientifiques de l'école :

En plus de favoriser les rapprochements entre enseignement et recherche, le/la candidat·e devra démontrer sa capacité à organiser des manifestations scientifiques tels que colloques ou journées d'études. Il s'impliquera dans l'élaboration du programme pluriannuel de l'axe Matière à Expérimentation. Ses interventions dans le cycle Master devront souligner l'attractivité du troisième cycle universitaire. Il devra s'impliquer à terme dans

l'encadrement de doctorats au sein du LéaV.

Autres tâches :

Participer aux instances de l'école et assurer des responsabilités d'expertise et d'évaluation.
L'enseignant-e participera à la définition et à l'actualisation du projet pédagogique de l'ÉNSA Versailles.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences souhaitées

Le/La candidat-e devra avoir une double culture scientifique et architecturale, et être capable d'assurer les enseignements d'initiation à la recherche, et de mobiliser ces connaissances dans les enseignements de projet architectural. Une capacité à la reformulation des savoirs scientifiques et techniques vis-à-vis des enjeux écologiques et énergétiques contemporains est impérative.

-Le/La candidat-e devra avoir une expérience dans l'enseignement des sciences et techniques mettant notamment en valeur des approches transversales entre les disciplines convoquées dans la pratique du projet architectural. Une bonne connaissance professionnelle de la rénovation énergétique serait souhaitée.

-La proposition du/de la candidat-e devra démontrer sa capacité à concevoir et proposer une politique de formation dans sa discipline.

- Le/La candidat-e devra apporter la preuve de son intérêt pour la recherche afin de pouvoir participer activement aux activités du laboratoire. Une production scientifique avec participation à des projets de recherche type ANR et publications internationales est attendue. La réflexion du/de la candidat-e sur l'architecture ne devra pas se limiter au contexte académique ou à la seule discipline STA. En effet, le développement de l'Ecole dans ses rapports à la société et dans ses relations à l'étranger nécessite un-e candidat-e capable de traiter de manière réflexive l'impact des activités humaines sur les milieux dont elles dépendent.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Le/La candidat-e participera activement aux travaux de l'axe de recherche « Matière à Expérimentation » du LéaV pour en développer les problématiques de recherche en lien avec les sujets énergétiques et climatiques. Le/La candidat-e devra démontrer sa capacité à organiser des manifestations scientifiques telles que colloques ou journées d'études. Il/Elle devra s'impliquer à terme dans l'encadrement de doctorats au sein du LéaV.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :

Expérience de l'enseignement des sciences et techniques
Diplôme d'Ingénieur,
Diplôme d'architecture,
Doctorat requis.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ENSA

Autres

informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de

recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (*textes encadrant les opérations de recrutement*)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ÉNSA Versailles

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2024>

Personne à contacter

rh@versailles.archi.fr